



Liffré, le 23 septembre 2022

Conseil municipal Ville de Liffré

Direction générale

Dossier suivi par :

Laurence Liguët

direction.generale@ville-liffre.fr

Objet : Convocation au conseil municipal du jeudi 29 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **conseil municipal** qui aura lieu **le jeudi 29 septembre 2022 à 20h30 – Salle du Conseil municipal**.

Ordre du jour

Affaires Générales

- 1 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 7 juillet 2022
- 2 - Délégations données au Maire
- 3 - Convention de mise à disposition de l'espace des partenaires de proximité sis 9 rue des écoles

Ressources Humaines

- 4 - Création d'emplois dans le cadre des avancements de grade 2022

Finances

- 5 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- 6 - Redevance d'occupation du domaine public gaz 2022

Education

- 7 - Effectifs scolaires dans les écoles publiques de Liffré

Enfance

- 8 - Tarification 2022/2023 des accueils périscolaires - Correctif

Culture

- 9 - Adhésion à l'association « Le Grand Soufflet en Ille-et-Vilaine »

Vie associative

- 10 - Subventions exceptionnelles à l'association STAND N'ROCK au titre de l'organisation de l'édition 2022 de son festival
- 11 - Subventions anniversaires aux associations

Sports

- 12 - Convention cadre d'utilisation des équipements sportifs dans le cadre de l'éducation physique et sportive au collège

Commerces

- 13 - Droit de place sur les marchés hebdomadaires des vendredi et dimanche au 1^{er} janvier 2023

Urbanisme - Foncier

- 14 - Résidence de la Fontaine (SARL SOGAPROMO) - Intégration dans le domaine public communal des voies, espaces et équipements communs de l'opération - Correctif
- 15 - Opération Parc de la Guérinais (NEOTOA) – Intégration dans le domaine public communal des voies, espaces et équipements communs
- 16 - Acquisition à titre gratuit des parcelles AT42 appartenant à la SNC La Bretonnière (La Quinte – European Homes) et création d'une servitude réseaux sur la parcelle AT42 et AT43

Intercommunalité

- 17 - Convention Liffre-Cormier Communauté/Ville de Liffre déterminant les missions et les modalités d'intervention du service commun pour l'instruction des autorisations et des actes du droit des sols (ADS) Avenant n°1 : Complément à l'article 5 relatif au classement et à l'archivage
- 18 - Modalités de partage et de reversement de la taxe d'aménagement

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr